

ACTION URGENTE

EMANUEL ZELTSER LIBÉRÉ

Le 30 juin, Emanuel Zeltser a été gracié par le président biélorusse, Alexandre Loukachenko. Il a été libéré quelques heures après.

Emanuel Zeltser, ressortissant américain, avait été arrêté le 12 mars 2008 à son arrivée dans un aéroport de Biélorussie. Neuf jours plus tard, il avait été inculpé d'« *usage de faux documents* ». Il avait été condamné le 11 août 2008 à trois ans d'emprisonnement pour « *usage de faux documents officiels* » et « *espionnage commercial* », à l'issue d'un procès qui s'était déroulé à huis clos. Un recours devant la Cour suprême de Biélorussie lui avait été refusé le 31 octobre 2008, également lors d'une audience à huis clos.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Ceci est la quatrième mise à jour de l'AU 121/08 (EUR 49/006/2008).

Pour plus d'informations :

<http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR49/006/2008/fr>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

Informations complémentaires sur l'AU 121/08, EUR 49/007/2009, 13 juillet 2009

AMNESTY
INTERNATIONAL

